

DECISION N°364/OAPI/DG/DGA/DAJ/SAJ

Portant radiation de l'enregistrement de la marque « BLU + Dessin » n°79810

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Vu** l'Accord portant révision de l'Accord de Bangui du 2 mars 1977 instituant une Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle ;
- Vu** l'Annexe III dudit Accord et notamment son article 5 ;
- Vu** le certificat d'enregistrement n°79810 de la marque « BLU + Dessin » ;
- Vu** la requête en revendication de propriété de cette marque formulée le 26 février 2016 par la société CT MIAMI LLC, représentée par le Cabinet AKKUM AKKUM & Associates LLP ;
- Vu** la lettre n°1085/OAPI/DG/DGA/DAJ/SAJ/NNG du 23 mars 2016 communiquant l'avis de revendication de propriété au titulaire de la marque « BLU + Dessin » n°79810 ;

Attendu que la marque « BLU + Dessin » a été déposée le 29 mai 2014 par la société Baldé & Company International Trading Ltd et enregistrée sous n°79810 dans la classe 09, ensuite publiée au BOPI n°10MQ/2014 paru le 31 août 2015 ;

Attendu que la société CT MIAMI LLC fait valoir au soutien de sa revendication de propriété qu'elle est une entreprise de fabrication et de distribution des accessoires de téléphones et des téléphones portables ; qu'à ce titre, elle est propriétaire de la marque « BLU PRODUCTS Logo » ; que cette marque a été déposée dans plusieurs offices de Propriété Industrielle à travers le monde entier et à l'OAPI le 11 novembre 2014 où elle a été enregistrée sous le n°82243 pour les produits de la classe 9 ;

Qu'elle revendique la propriété de la marque « BLU + Dessin » n°79810 aux motifs qu'elle avait la priorité de l'usage de ce signe dans le territoire des Etats membres de l'OAPI avant le dépôt de celui-ci par le déposant ; qu'elle était en relation d'affaires avec la société Balde & Company International Trading Ltd étant donné que cette société était distributrice de ces produits dans les Etats membres de l'OAPI depuis 2014 ; que par conséquent, il n'y a aucun doute qu'au moment du dépôt de sa marque, la susdite société avait connaissance de sa priorité de l'usage de cette marque avant le dépôt de celle-ci effectué à son nom ;

Qu'elle produit aux débats des documents contemporains des faits d'usage qu'elle tend à établir et sollicite la radiation de l'enregistrement n°79810 requis au nom du déposant ;

Attendu qu'il ressort des documents produits, qu'il a été fait usage de la marque « BLU + Logo » sur le territoire des Etats membres de l'OAPI par la société CT MIAMI

LLC, avant le dépôt de celle-ci par la société Balde & Company International Trading Ltd le 29 mai 2014 ;

Que cette marque a été utilisée en rapport avec les produits de la classe 9, à savoir les téléphones portables et accessoires de téléphones ; que le déposant est un professionnel dans le domaine ; qu'en outre, il était en relation d'affaires avec le demandeur, qu'il avait connaissance de l'usage antérieur de ladite marque par la société CT MIAMI LLC, avant le dépôt de celle-ci en son nom ;

Attendu que la société CT MIAMI LLC a effectué le dépôt de sa marque « BLU PRODUCTS Logo » le 11 novembre 2014 pour les produits de la classe 9 ;

Attendu en outre que la société Balde & Company International Trading Ltd n'a pas réagi, dans les délais, à l'avis de revendication de propriété formulée par la société CT MIAMI LLC ; que les dispositions de l'Instruction administrative 404 (3) sont donc applicables,

DECIDE :

Article 1 : La revendication de propriété de la marque « BLU + Dessin » n°79810 formulée par la société est reçue en la forme.

Article 2 : Au fond, l'enregistrement n°79810 de la marque « BLU + Dessin » est radié.

Article 3 : La présente radiation sera publiée au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle.

Article 4 : La société Balde & Company International Trading Ltd, titulaire de la marque « BLU + Dessin » n°79810 dispose d'un délai de trois (03) mois, à compter de la réception de la présente décision, pour saisir la Commission Supérieure de Recours.

Fait à Yaoundé, le 29/12/2016

(é) Paulin EDOU EDOU